



Fraudes sur le réseau électrique
QU'A FAIT LA CEET
POUR ESQUIVER LE
MAL ? P.3-4

Recensement électoral dans la zone 2
Y-A-T-IL EU RECENSEMENT DES
BÉNINOIS DANS LA PRÉFECTURE
DU MOYEN MONO ? P.1

N° 350 du 24 avril 2013 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61
 Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma
 Contact: 90 04 71 59
 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
 Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Agression des journalistes
ASSILENOU Kokou et David
AGBOATI
LES ORGANISATIONS DE
PRESSE RÉAGISSENT
 P.4&7

Mort de l'élève Anselme à Dapoang
3 POLICIERS ET LE
COMMANDANT DE L'UNITÉ
ARRÊTÉS,
LE POLICIER AUTEUR DU TIR MORTEL
BIENTÔT TRADUIT EN JUSTICE
YARK COUPE L'HERBE SOUS LES PIEDS DES
OPPORTUNISTES BELLIQUEUX P.2&4



Col. Yark Damehane,
Ministre de la Sécurité

La relance de l'économie à travers l'artisanat



Faure Gnassingbé lors de la remise des kits aux artisans

300 ARTISANS
BÉNÉFICIENT D'UN DON
DE KITS D'UNE VALEUR
DE 100 MILLIONS FCFA
UNE ŒUVRE DE FAURE
GNASSINGBÉ P.2

Boycott de la reprise des cours
par la STT

ET SI LA SYNERGIE EN
FAISAIT DE TROP ?

DES REVENDICATIONS FANTAISISTES
POUR BLOQUER TOUTE INITIATIVE DE
SORTIE DE CRISE P.3



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
 ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES 2013

Du 15 Mars au 14 Avril Je prends ma **carte d'électeur...**
 ma **VOIX** compte

Togolais, viens, bâtissons la cité !



La relance de l'économie à travers l'artisanat

300 ARTISANS BÉNÉFICIENT D'UN DON DE KITS D'UNE VALEUR DE 100 MILLIONS FCFA

UNE ŒUVRE DE FAURE GNASSINGBÉ

Le gouvernement a fait de la promotion de l'artisanat l'un des piliers de la relance de l'économie. Dans ce cadre, le président Faure Gnassingbé a remis samedi dernier à Niamtougou des équipements d'une valeur de plus 100 millions de FCFA à 300 artisans.

Les bénéficiaires sont des menuisiers, des coiffeurs, des couturières, des plombiers, des électriciens ou encore des carrossiers qui exercent dans les préfectures d'Assoli, de Dankpen, de Tandjouaré, de Doufelgou, du Bas mono, de Danyi, de Kpélé, des Lacs, de Wawa, d'Agou, de Kougnonhou et d'Anié.

Ces aides ne sont pas ponctuelles ; elles s'inscrivent dans une stratégie à long terme via le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans, piloté par le ministre du Développement à la base et de l'Artisanat. Outre des dons en matériels, le projet comprend un volet formation.

1.000 artisans ont déjà bénéficié d'un coup de pouce similaire en 2011 et 2012. D'ici 2015, l'objectif est d'aider 5.000 jeunes.

L'artisanat occupe près de 60% des activités de base de la population et absorbe environ 40% de la jeunesse. Ce secteur contribue pour près de 18% du PIB du Togo.

C'est après une formation

en entrepreneuriat que ces jeunes ont reçue en juillet dernier sur les techniques de création et de gestion de micro-entreprises qu'est survenue la cérémonie de remise des équipements.

Financé en grande partie par l'Etat togolais, le projet bénéficie de la contribution de la présidence de la République et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Il a pour finalité de faciliter l'installation des jeunes diplômés de la formation professionnelle en leur offrant une formation en entrepreneuriat pour leur permettre de mieux gérer et pérenniser leurs activités d'une part et en leur apportant d'autre part un appui matériel pour renforcer leurs moyens de production et de travail.

Il est aussi question de promouvoir et d'encourager l'auto emploi comme le meilleur créneau pour minimiser la proportion des jeunes touchés par le fléau du chômage et contribuer à la création de la richesse.

Pour la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Dogbé-Tomegah, présente aux côtés du Chef de l'Etat, cette action à l'endroit du secteur de l'artisanat, participe de la volonté du gouvernement de contribuer à relever un double défi : celui de la



Victoire Tomégah Dogbé remettant un outil à une bénéficiaire

promotion du secteur de l'artisanat et celui de la lutte contre le chômage des jeunes. « L'artisanat joue pour notre pays, un rôle socioéconomique important. En effet, ce secteur constitue une source de moyens de subsistance pour des dizaines de milliers de personnes, en même temps qu'il procure des produits, des emplois et de la richesse à la population », a indiqué Victoire Tomégah-Dogbé..

"Reconnu comme vital par tous les acteurs, ce secteur qui accueille de plus en plus de jeunes passionnés des métiers de l'artisanat, reste malheureusement confronté à de nombreuses contraintes qui entravent son épanouissement et son développement. Parmi ces contraintes, je citerai : la faible capacité entrepreneuriale des jeunes formés ; les difficultés d'accès à des financements adaptés et les difficultés

d'accès au marché du travail induites parfois par le manque de matériel et des équipements", a-t-elle souligné.

"Les actions du gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, visent justement à lever ces contraintes afin de développer le secteur, réduire les taux d'inactivité et de chômage et lutter efficacement contre la pauvreté aussi bien en milieu rural qu'urbain", a précisé la ministre.

Au Togo, plus de 600.000 personnes, pour la plupart des jeunes, exercent une activité dans le secteur de l'artisanat. Environ 131 activités artisanales sont inventoriées et réparties dans 60 corps de métiers, lesquels sont classés dans 8 branches d'activités notamment la petite restauration et l'agroalimentaire, les mines, les carrières, la construction et le bâtiment, la fabrication

métallique, la mécanique, l'électromécanique, l'électricité et l'électronique. Mme Victoire Tomégah-Dogbé à invité tous les jeunes bénéficiaires du PAIPJA "à faire davantage preuve de persévérance et de responsabilité".

Les kits remis à ces jeunes artisans sont des crédits en nature subventionnés qui doivent servir à améliorer leurs conditions de travail et à booster leurs revenus. Au bout de 18 mois, chaque artisan devra rembourser le tiers de la valeur du kit reçu. Une première vague de 600 artisans formés avait bénéficié en mars 2011 de kits d'outillage d'une valeur de 75 millions de FCFA au cours d'une cérémonie officielle présidée à Tsévié par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Une deuxième vague de 400 jeunes artisans formés ont bénéficié en juillet dernier de kits d'outillage d'une valeur de 110 millions f FCA au cours d'une cérémonie à Amlamé dans l'Amou. Une autre vague de 700 artisans qui a suivi une formation en entrepreneuriat en janvier dernier recevra également dans les prochains mois des kits d'outillage.

Une quatrième vague de 700 autres jeunes artisans recevront très prochainement leurs kits d'outillage.

LM, SN, republicofoto.com

Mort de l'élève Anselme à Dapoang

3 FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LE COMMANDANT DE L'UNITÉ MIS AUX ARRÊTS DE RIGUEUR, LE POLICIER AUTEUR DU TIR MORTEL BIENTÔT TRADUIT EN JUSTICE

YARK COUPE L'HERBE SOUS LES PIEDS DES OPPORTUNISTES BELLIQUEUX

Il l'avait promis, il l'a fait. Le Colonel Yark Damehane, ministre de la sécurité qui avait promis faire toute la lumière sur la mort de l'élève Anselme à Dapaong suite aux manifestations la semaine dernière a rendu hier les conclusions de ses enquêtes. C'était lors d'une conférence de presse tenue à son cabinet. Tout le peuple togolais s'était indigné à la suite de ce qu'on pouvait appeler drame et qui a vu un élève innocent

de 12 ans fauché par une balle des forces de l'ordre.

D'après Yark Damehane, Il ressort que 3 fonctionnaires de police ont été formellement identifiés comme ayant exécuté les tirs de sommation ; l'un d'eux est directement responsable du couloir où la victime a été fauchée. Ils ont été mis aux arrêts à ce jour.

Selon, le ministre, Il est établi clairement que l'élève a succombé des suites d'une blessure par balle

imputable à des forces de l'ordre qui tentaient de contenir les manifestants.

Des poursuites judiciaires seront engagées contre le fonctionnaire auteur du tir mortel.

« Les conséquences pour l'auteur seront à la hauteur de l'acte qu'il a posé », a martelé Yark Damehane.

Désormais tout est clair. A travers, ces mesures, le gouvernement par le biais du ministre de la sécurité vient de démontrer sa détermination

à ne pas laisser un tel crime impuni. Histoire de couper l'herbe sous les pieds de ceux qui pensaient que dans cette affaire, le gouvernement a fait montre d'un laxisme qui ne dit pas son nom.

Voici la déclaration du ministre Suite aux violentes manifestations enregistrées à Dapaong le 15 avril 2013, une commission mixte d'enquête Police-Gendarmerie a été mis en place conformément aux

(Suite à la page 4)

Boycott de la reprise des cours par la STT ET SI LA SYNERGIE EN FAISAIT DE TROP ? DES REVENDICATIONS FANTAISISTES POUR BLOQUER TOUTE INITIATIVE DE SORTIE DE CRISE

Prévue pour lundi, 22 avril 2013, la reprise des cours dans l'enseignement primaire et secondaire sur toute l'étendue du territoire n'a pas été comme l'on attendait. Si dans le privé, l'on pouvait constater le plein des enseignants sur les lieux de travail, ce n'est pas le cas dans le public où dans certains établissements, les enseignants ont plutôt refusé de se présenter. « ...Nous voudrions qu'on présente publiquement les personnes qui ont commis les crimes à Dapaong. Le ministre nous a annoncé que ces personnes sont déjà en détention. Nous avons aussi demandé que les drapeaux soient mis en berne, qu'une période de deuil national soit décidée. Les enseignants ont dit qu'ils ne reprendront pas les cours si la lumière n'est pas faite sur ces crimes. Au Togo, même lorsqu'on coupe des câbles de Togotélécom, les présumés coupables sont présentés au peuple. Nous avons signifié au ministre que nous attendons que les présumés coupables soient présentés au peuple togolais avant de reprendre les cours », a rapporté M. Akéta, un des responsables de la SYNPET après un entretien dimanche dernier avec le ministre des enseignements primaire et secondaire, Esso Solitoki. Pour sa part, la coordinatrice de la Synergie des travailleurs du Togo (STT), Nadou Lawson, les enseignants seraient dans un « état d'esprit d'insécurité et de non-sérénité » qui ne leur permettrait pas de vaquer aux cours dès lundi. Pour elle également, il faut que l'on cite nommément les noms de ceux qui ont commis les crimes à Dapaong. Par ailleurs, la STT demande au gouvernement que tout soit fait pour ne pas faire des retenues sur le salaire des enseignants grévistes afin que ceux-ci puissent reprendre les cours qui n'ont pas été faits.

Les mêmes exigences ont été réitérées par Gilbert Tsolenyanu, porte parole de la STT qui veut que « la lumière sur le meurtre des enfants soit faite ». « La STT exige que ces personnes soient identifiées, présentées au peuple togolais et punies conformément à la rigueur de la loi. Nous prenons acte de la

réouverture des écoles, mais nous considérons que ni les parents d'élèves que nous sommes, ni les enseignants, ni même la synergie ne peuvent aucunement envoyer leurs enfants pour reprendre les cours tant qu'on n'aura pas présenté et nommé les principaux responsables de cette forfaiture. Nous ne voudrions pas que ces crimes restent impunis. Le fait que ces crimes ne soient pas encore élucidés n'est pas de nature à permettre la reprise des cours », a déclaré Gilbert Tsolenyanu.

Le 15 avril dernier, les élèves visiblement encouragés par leurs enseignants avaient envahi certaines rues de la ville de Dapaong. Les affrontements entre ces élèves et les forces de l'ordre avaient fait un mort, plusieurs blessés et de nombreux dégâts matériels (La mise à feu de la mairie et les locaux du commissariat de la ville de Dapaong sont certains points parmi tant d'autres). C'est pour une question de sécurité que le gouvernement avait décidé de fermer les établissements aussi bien publics que privés en attendant le retour à la normal, le temps de trouver un terrain d'entente avec la synergie. La décision de la réouverture des classes pour ce lundi, 22 avril faisait suite à un accord trouvé entre les deux parties. 10 milliards FCA, c'est le montant total que devrait débloquent le gouvernement dans l'immédiat pour résoudre de façon ponctuelle certaines revendications de la STT. Même si les discussions devraient se poursuivre avec la formation des commissions, les togolais dans leur ensemble étaient plus que satisfaits, car la grève de la STT a eu des effets non moins négligeables sur la vie socioéconomique du Togo et a affecté de nombreux autres secteurs. C'est pourquoi, la déclaration de la synergie de reprendre le chemin du travail a été aperçue comme une délivrance au sein de l'opinion. Mais quelle ne fut la surprise des togolais de voir le lundi, certains enseignants refuser de se présenter à leur lieu de travail, mettant au devant d'autres revendications, ceci avec insistance, relatives aux heurts survenus à Dapaong. Le paradoxe, c'est la demande faite par la STT au



Mme Nadou Lawson, Coordinatrice STT

gouvernement et qui exige de ce dernier la présentation publique des auteurs présumés du décès du jeune élève Anselme à Dapaong. Certes, l'on ne peut refuser l'exigence faite par la STT de voir les auteurs retrouvés et punis conformément à la législation en vigueur, mais aller jusqu'à demander leur présentation devant tout le public, prend des allures d'un dictat auquel la STT tente de soumettre l'Etat togolais. Ce n'est pas à la STT de dire à l'Etat togolais ce qu'il doit faire. Dame Nadou et ses amis devraient savoir qu'il y a un Etat qui est là au dessus de tout et de tous, et qui a ses règles de fonctionnement. Tout présumé auteur d'un acte quel qu'il soit bénéficie de la présomption d'innocence jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie par une juridiction compétente. Ainsi, de même dans le cas présent les présumés auteurs, ont leur droit et la loi demande que ces droits soient protégés. Que la synergie dise à l'opinion, dans quel pays au monde, elle a vu se passer ce qu'elle réclame? Non, trop c'est trop. La nouvelle attitude qu'à adopter la STT ressemble bien à un enfant à qui on donne tout ce dont il réclame et qui voudrait en abuser en réclamant la barbe de son père. Ce sont là des revendications fantaisistes à visées inavouées. Tous les togolais sont d'accord pour que les auteurs subissent une correction exemplaire. Mais cela ne devrait plus être une exigence sine qua none de la synergie, avant la reprise des cours, surtout que la STT avait déjà déclaré reprendre le boulot tout en continuant les discussions. La volte

face de la synergie observée depuis lundi vient confirmer la thèse des revendications aux couleurs politiques que celles syndicalistes. Imaginer que la STT, parce qu'elle a senti une volonté manifeste du gouvernement de céder à certaines revendications, ajoutent dans leur plate forme la situation des retraités. Qu'elle exagération ! La situation des retraités préoccupe tous les togolais, et le gouvernement n'en est pas du reste. Mais l'intrusion de ce point, qui au départ ne figurait pas dans la plate forme de la STT, est ni plus ni moins une provocation et une volonté manifeste de bloquer les initiatives de sortie de crise.

Aujourd'hui, la STT tente de porter le chapeau de la mort du jeune Anselme au gouvernement. Mais elle ne doit pas perdre de vue qu'au fond, elle a une part de responsabilité dans ce qui est arrivé. La synergie s'est elle rassurée que tous ses membres sur toute l'étendue du territoire suivraient dans les normes, le mot d'ordre de grève qu'elle a lancé, sans qu'il n'y ait certains qui de par leurs actes et paroles inciteraient les élèves à manifester comme cela a été le cas ? « Quand on a les moyens d'accomplir ses devoirs, on devra en rendre compte et supporter les conséquences qui résulteraient d'un manquement de notre part ». Certains responsables de la Synergie ont eu à faire des déclarations tendant à pousser les parents d'élèves et les élèves à des manifestations. Gilbert Tsolenyanu, s'il est honnête avec lui-même, ne nous démentira pas. Les travailleurs togolais souffrent dans leur chaire et ont besoin que leurs conditions de vie changent. Mais pas en sacrifiant les enfants de moins de 12 ans. C'est pourquoi, la mort de cet enfant innocent devrait interpellé la conscience des membres de la STT qui devraient chercher à savoir qu'elle est leur part de responsabilité... ? « Il n'y a pas d'erreur plus grave que de méconnaître ses responsabilités, et de rompre ses engagements, croyant exercer sa liberté individuelle ». Cela s'appelle perte du sens du devoir...

L. M.

Fraudes sur le réseau électrique QU'A FAIT LA CEET POUR ESQUIVER LE MAL ?

Dans un entretien avec un confrère de la TVT, le lundi dans le journal de 20h, le directeur général adjoint de la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo) a laissé entendre que les fraudes constatées sur le réseau électrique au Togo représentaient un manque à

gagner de 20 milliards de nos francs, sur le chiffre d'affaires. Ce sont là les chiffres qui parlent seulement de 2012. Dans cette fraude, il serait avéré qu'en dépit des particuliers, les entreprises industrielles et des hôtels de la place seraient aussi concernés.

Des déclarations qui sonnent mal, lorsqu'on sait que 20 milliards de FCFA, ce n'est pas rien, et que cette somme peut faire grande chose dans un pays qui se remet et qui a besoin de soutiens financiers pour réduire sa pauvreté. La question que bon nombre

d'observateurs se posent après cette sortie, c'est depuis quand, le constat a été fait par la CEET ? Les togolais veulent savoir. Non seulement cela permettra d'évaluer les pertes en nombre d'années, mais aussi évaluer l'irresponsabilité dont ont

fait preuves certaines personnes qui ont la gestion des biens publics. La CEET en faisant recourt au gouvernement afin qu'une loi puisse être votée pour punir les contrevenants, après s'être laissée ruinée par des gens sans foi, pouvait se lever plus tôt que

(Suite à la page 4)

le Messager

COMMUNIQUE CONJOINT DU CONAPP ET DE L'UJIT (Relatif aux violences exercées par le confrère Bonéro LAWSON sur le reporter d'image ASSILENOU Kokou et David AGBOATI animateur à Kanal FM)

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) ont appris avec consternation et indignation les violences exercées par le confrère Bonéro LAWSON, Directeur de la Publication de LA NOUVELLE sur le reporter d'images ASSILENOU Kokou assistant de Tony SODJI, photjournaliste hier Mercredi 17 Avril 2013 aux environs de 13H30 au cours de la messe demandée par la Synergie des travailleurs du Togo (STT) en mémoire du jeune élève tué à Dapaong.

Selon le récit du reporter d'images ASSILENOU Kokou : « J'étais dans l'église quand Bonéro en présence de Justin ANANI s'est approché de moi sur un ton menaçant me demandant de sortir. Tout d'un coup, il s'est jeté sur mon appareil de reportage professionnel de marque NIKON et me poussa de sortir. Etant un chrétien et ne voulant pas perturber un si grand événement, je suis sorti sous son escorte.

Aussitôt dehors, il me donnant deux coups de point d'où un dans le ventre l'autre à la figure ce qui a cassé ma lunette médicale et lui a permis de retirer mon appareil photographique, mon enregistreur de marque OLYMPUS. Au même moment il a crié : « c'est l'envoyé de Tony SODJI » et les militants toujours surexcités d'un parti politique dont je préfère taire le nom se sont jetés sur moi avec des jets de pierre suivi des coups de point partout sur mon corps. Même un confrère de la radio légende Fm venu à mon secours n'était pas épargné. Nul n'a été l'intervention du doyen PEDRO, je ne saurais mon sort. En partant il me disait d'aller transmettre à mon DG Tony SODJI que bientôt c'est sa maison qu'ils vont mettre à sac ».

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) ont également appris que le même confrère Bonéro LAWSON du journal LA NOUVELLE a exercé des voies de

violences sur un autre confrère de la rédaction de Radio Kanal FM en la personne de David AGBOATI le même jour et au cours de la même activité saisissant son appareil photo et confisquant sa carte mémoire. Nous avons par ailleurs appris ce matin auprès de la direction de Radio Kanal Fm que le confrère Bonéro LAWSON a restitué la carte mémoire confisquée mais en prenant soin d'effacer toutes les images s'y trouvant.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) condamnent avec la dernière vigueur ces actes d'une autre époque du confrère Bonéro LAWSON qui viole gravement ainsi les règles de la confraternité et crée un climat de méfiance aigue dans la corporation.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) tiennent à préciser qu'aucun journaliste ne peut être

agressé compte tenu de la ligne éditoriale de sa rédaction ou pour ses prises de position. Et de surcroît être agressé par son propre confrère et le jetant ainsi à la vindicte populaire.

Au moment où nous luttons et dénonçons les violences exercées par d'autres mains étrangères à la profession contre les journalistes, nous ne pouvons admettre que des journalistes privilégient la violence sur leurs confrères pour quelques raisons que ce soit.

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) attachent du prix au libre exercice de la profession et invitent tous les confrères à la retenue, à un sens élevé de responsabilité et surtout à cultiver la confraternité.

Fait à Lomé, le 18 Avril 2013

Pour le CONAPP

Jacques DJAKOUTI

Pour l'UJIT

Crédo TETTEH

Mort de l'élève Anselme à Dapoang 3 FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LE COMMANDANT DE L'UNITÉ MIS AUX ARRÊTS DE RIGUEUR, LE POLICIER AUTEUR DU TIR MORTEL BIENTÔT TRADUIT EN JUSTICE YARK COUPE L'HERBE SOUS LES PIEDS DES OPPORTUNISTES BELLIQUEUX (Suite de la page 2)

instructions du gouvernement pour faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles le décès de l'élève Sinandaré Gouyano Anselme est survenu. Il ressort des différents témoignages, des auditions et des recoupements effectués en vue de la reconstitution des faits ; ce qui suit :

1- Il est établi que l'élève Sinandaré Gouyano Anselme a succombé des suites d'une blessure par balle imputable à des éléments de force de l'ordre qui tentaient de contenir les manifestants.

2- Acculés par des jets de pierres, les forces de sécurité ont, tout d'abord, procédé à des tirs de sommation.

3- malheureusement, un tir tendu a dans la foulée, atteint mortellement la victime

4- Trois (3) fonctionnaires de police ont été formellement

identifiés comme ayant exécuté les tirs de sommation

5- le fonctionnaire de police responsable du couloir où la victime a été fauchée a également été identifié.

Les mesures qui sont prises :

-Les 3 fonctionnaires de police ainsi que le commandant de l'Unité ont été immédiatement mis aux arrêts de rigueur.

-L'auteur du tir mortel sera traduit en justice conformément à la procédure en vigueur.

Pour ce qui concerne Douti Sinaléngue, les investigations se poursuivent afin de déterminer les circonstances dans lesquelles son décès est survenu. Dès que les conclusions de ces investigations seront disponibles, elles seront communiquées sans délai.

Le gouvernement saisi l'occasion pour renouveler ses sincères condoléances aux familles éplorées.

LM

Fraudes sur le réseau électrique QU'A FAIT LA CEET POUR ESQUIVER LE MAL ? (Suite)



Amoussou Kpéto, DGA CEET

prévu. Mais l'on a comme l'impression qu'il y a plutôt un laissé aller. L'on dirait que le confrère de la TVT a su de poser la question à l'adjoint de Djétéli de savoir s'il n'y avait pas certains agents de la CEET qui sont complices de ces fraudes. Le DGA a carrément pris une autre direction que de répondre à la question posée. Le vol sur les compteurs est réel, et la CEET doit savoir qu'elle a une part de responsabilité. En laissant d'abord la situation pourrir avant de porter cela à la connaissance des gouvernants, et en regorgeant en son sein des hommes et femmes malhonnêtes qui s'associent aux fraudeurs pour des intérêts égoïstes.

Dans la zone franche, il en y a de ces sociétés qui font combine avec certains responsables de la CEET pour commettre leurs forfaits. Les responsables ne peuvent pas dire qu'ils n'en savent rien de cela. Certaines sociétés auraient été détectés comme faisant partie de celle qui fraude, et qu'a fait la CEET si ce n'est de procéder à un règlement à l'amiable ? Personnes ne peut permettre que des voyous puissent ruiner la compagnie qui se bat pour satisfaire des honnêtes citoyens, mais on ne peut non plus accepter ce laxisme qui niche au sein de la CEET. 20 milliards FCFA pour une année, c'est trop pour que les gouvernants restent les bras croisés. Il vaut mieux tard que jamais. Même si les responsables se sont réveillés tardivement, la cause est louable et mérite soutien. Et l'on ose croire que le ministre en charge de l'énergie ne va pas tarder, après ce cri de détresse, à prendre ses responsabilités et proposer un texte qui pourra être pris en compte en conseil des ministres afin que les élus le vote. Cela permettra à la CEET d'avoir les arguments nécessaires pour frapper tous les contrevenants, même dans ses rangs. Ainsi, on pourra réduire les fraudes sur le réseau électrique.

Ounatchin

Lu sur le net !

Le sexe peut-il remplacer le sport ?

(Suite et fin)

Quelques précisions sur l'érection !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : L'érection est-elle forcément liée au désir ?

Ces messieurs répondent : Les érections nocturnes ou matinales sont la preuve qu'elles ne sont pas toujours liées au désir. Elles sont spontanées, c'est comme un réflexe biologique qu'on ne contrôle absolument pas. Maintenant, elles peuvent s'accompagner d'une montée de désir. C'est pourquoi le matin au réveil, nous sommes particulièrement entreprenants.

Le préservatif, un plus érotique !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Le préservatif et le plaisir, c'est possible ? Sous quelles conditions ?

Ces messieurs répondent : Essayez de ne pas nous regarder sans bouger, en nous laissant nous débrouiller tout seul pour le mettre. C'est assez pénible ! Alors que si vous nous caressez pendant qu'on l'enfile, ou encore mieux si vous nous le mettez avec vos mains ou votre bouche, pour nous c'est top !

Les positions au coeur des ébats !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Avez-vous un top five côté position ?

Ces messieurs répondent : Dans le registre dit classique, le bon vieux missionnaire est indétrônable. L'avantage de cette position, c'est qu'elle nous permet d'associer le plaisir des yeux et celui du pénis. En étant sur la partenaire, on peut la regarder, observer son visage exprimer son plaisir. C'est aussi une position où l'on peut avoir une pénétration profonde et un orgasme puissant !

En Pole 2 : La position de l'enclume. Une sorte de missionnaire, version améliorée. Les jambes sont posées sur nos épaules. Ce qui permet une pénétration plus profonde, et un plus de sensations.

En Pole 3 : La levrette. Ça réveille notre côté animal dominateur. Et on peut contrôler la cadence des va-et-vient

En Pole 4. Le 69, la position érotique par excellence. En guide de préliminaire ou en alternance pendant les ébats. Cette position est excitante parce qu'on donne du plaisir et on en reçoit.

Les mots du sexe !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Et si on vous parle, on vous dit quoi ?

Ces messieurs répondent : Exprimer votre désir pendant permet d'épicer nos ébats. En quelques mots, vous pouvez attiser notre plaisir. Quand on complète le langage du corps avec celui des mots, ça ne peut être que meilleur. Pour ce qui est de quoi dire... hormis les renseignements pratiques, les mots doux sont les bienvenus. Ils renforcent la complicité. Et si les mots crus ou même salaces vous viennent, ce n'est pas interdit... A condition bien sûr que ce ne soit pas systématique.

Vous avez dit fantasmes !

La question que se posent (presque) toutes les femmes : Et les mises en scène coquines ? Plutôt strip-tease sur Barry White ou tenue d'infirmière ?

Ces messieurs répondent : Deux options qui valent de l'or sur le baromètre de notre excitation ! Nous sommes des êtres fantasmagiques. Nue sous une blouse blanche, secrétaire et porte jarretelles, étudiante mutine et couettes, hôtesse de l'air ... Les phrases et les moues inspirées, on adore !

Et puis si on peut s'exprimer, vous pouvez aussi nous bander les yeux, ou nous badigeonner de confitures... Tous les jeux sexuels renforcent la complicité et le désir de recommencer. On a hâte de connaître la prochaine surprise que vous nous réservez !

Catherine Maillard

Paix et sécurité en période électorale LA CNLPAL PRÔNE LA NON VIOLENCE

« Allez accomplir votre devoir civique dans la paix, la non violence et dans l'acceptation mutuelle », ce message est celui de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic Illicites des Armes Légères et de Petit Calibre (CNLPAL). A travers une campagne de sensibilisation sur le thème « élections sans violence », les membres de la commission conduits par le président Col Ali Nadjombé, sont allés de région en région, livrer ce message d'exhortation à la paix et à la sécurité aux populations en attente d'élections législatives. A l'apothéose de cette campagne de sensibilisation vendredi à Lomé, le même thème, le même message ont été expliqués aux représentants des partis politiques, de la société civile, des jeunes, des leaders d'opinion, des médias et des chefs traditionnels.

Les élections, il faut parvenir à l'organisation d'échéances futures dans un climat de paix et de sécurité. Des actes de violences souvent commis à l'usage des armes blanches ou à feu lors des périodes électorales passées, sont à proscrire de tout comportement individuellement ou collectivement, des acteurs et des populations. Un comportement civique et citoyen au cours de la période d'avant, pendant et après les élections, c'est ce que souhaite la CNLPAL au peuple togolais qui se prépare à des élections législatives. « Notre message est destiné à tout le monde et particulièrement les leaders locaux des partis politiques, les chefs de services, les leaders d'opinion, les jeunes, les femmes, les médias... bref l'ensemble des couches socio professionnelles. Pour nous, tout le peuple togolais, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, doit prendre conscience de la nécessité de préserver la paix avant, pensant et après les législatives de



Table d'honneur, au milieu le Col Ali Nadjombé Pdt CNLPAL



Une partie des participants à la séance de sensibilisation, au 1er plan les chefs traditionnels

2013 » a dit Col Ali Nadjombé, Président de la CNLPAL. Deux sous thèmes à savoir « la problématique de la violence armée en période électorale » et « la contribution citoyenne au succès du processus électoral » présentés respectivement par Deo Komlan Ahondo et Skpane Makre, tous membres de la CNLPAL, ont eu le mérite de permettre aux participants d'appréhender l'enjeu des élections sans violences. Le contexte d'organisation des élections aux Togo, les causes de violence, les solutions ou mécanismes de prévention des violences en vue d'élections apaisées d'une part et de l'autre le rôle des acteurs essentiels dans un processus électoral, tels sont les éléments portés à la connaissance des leaders des partis politiques, les leaders d'opinion, les responsables de la société civile, les représentants des jeunes, ceux des médias et les chefs traditionnels.

Ainsi édifiés donc, ils sont tenus tous et chacun en ce qui le concerne, en retour dans leurs milieux respectifs, de partager ce message de paix et de sécurité, gage d'élections apaisées, sans violence. A cela ne tienne, Togbui Adoboli Gassou IV, Chef canton d'Ahlon, s'est dit prêt. « Je viens de participer à cette réunion consacrée à la non violence en période électorale. C'est une réunion, salutaire. Mon devoir premier, c'est de prendre en compte tout ce que j'ai écouté et de le traduire pour informer largement la population de mon canton pour que chacun joue un rôle responsable. En tant que citoyens, nous ne devons pas nous en prendre les uns les autres, mais d'aller et voter paisiblement. Je porterai à la connaissance de toute la population, les femmes, les jeunes, les hommes, que les élections prochaines, nous devons les tenir dans un climat de paix » a-t-il fait savoir.

Constant M.



Partout, partagez l'Internet autour de vous !!!

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE
HELIM nomade



Le routeur WiFi seul
à 79 000 F CFA

Pack Helim Nomade WiFi

- 1 modem routeur WiFi**
- + 1 carte SIM + Activation Internet
- + 1 Forfait PLATINIUM offert

99 000 F CFA



Avec le **HELIM Nomade WiFi**, accédez à Internet à grande vitesse et partagez votre débit avec vos proches.

- Jusqu'à 2.8 Mbps
- Accès WIFI simultané pour 5 appareils
- Compatible tous terminaux à connectivité WiFi
- Compatible OS Windows et Mac

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Recensement électoral dans la zone 2 Y-A-T-IL EU RECENSEMENT DES BÉNINOIS DANS LA PRÉFECTURE DU MOYEN MONO ?

La Commission électorale nationale Indépendante a prorogé d'une semaine l'opération de recensement dans la zone 2. Raison évoquée, les pannes survenues çà et là, l'engouement des populations et l'affluence qui continue de se faire voir dans les centres de recensement. La décision a été prise après une évaluation faite par le comité de suivi présidé par le chef du gouvernement le vendredi 19 avril 2013. « Vu l'engouement et l'affluence qu'il y a eu dans la zone 2 il a été décidé d'un commun accord avec la CENI de proroger l'opération d'une semaine », a déclaré le ministre Gilbert Bawara. Pour la présidente de la CENI Angel Dola Aguigah, c'est une satisfaction totale de voir combien les togolais sont intéressés par cette opération. Elle a invité la population à continuer par aller se faire recenser.

Le recensement électoral est une phase cruciale du processus électoral. Il permet de dégager un fichier électoral fiable pour une transparence des élections.

Par ailleurs, certaines informations font état de ce que, dans la préfecture du moyen mono, les béninois auraient été convoqués pour être recenser. Et l'on tente d'accuser le parti UNIR d'être à l'origine. Ces informations se sont révélées fausses suite aux vérifications procédées par notre rédaction au niveau de la préfecture et de la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante). « Je ne comprends pas les gens, d'où est ce qu'ils tiennent cette information. Je crois que la CENI est là pour vérifier et prendre des dispositions qui s'imposent si vraiment tel est que des gens sont venus du Bénin pour se faire inscrire. Mais sincèrement ce sont des montages grotesques pour discréditer le parti dont on accuse. Que ceux qui le disent en a apportent la preuve. Non, les gens ne sont pas sérieux dans ce pays. Il va falloir qu'on évite de monter les autres », a déclaré un cadre de la localité qui n'a pas voulu décliner sa sensibilité. Pour M. Homawoo, vice

président de la CENI que nous avons pu joindre, ces informations ne sont pas encore à la connaissance de la CENI. « Nous n'avons pas ces informations, mais dès qu'on les aura on ne tardera pas à prendre les dispositions », a-t-il déclaré. Pour lui, au Togo tout se dit mais ce qui se dit n'est pas toujours vrai. Il dit comprendre les gens, estimant que c'est la crise de confiance qui de longue années s'est instaurée entre les togolais qui amène tout cela. « Avec le temps, cela va s'arranger », a laissé entendre M. Homawoo.

En tout état de cause, l'on doit faire confiance à la CENI qui tente tant bien que mal d'être juste. Dans cette atmosphère où tout est suivi par les partis de l'opposition à la loupe, l'on voit mal comment une personne pourrait s'aventurer dans une telle démarche. C'est de bonne guerre que les cadres des différents partis en compétition soient sur le terrain pour motiver les populations afin qu'elles aillent se faire recenser. Une telle démarche n'est pas contraire aux règles en vigueur. Elle est même encouragée par l'institution en charge de l'organisation des élections. Ceux qui se livrent à une campagne d'intoxication semblent être ceux-là qui sont conscients qu'ils ne peuvent pas tenir tête à leurs adversaires. Ce qui n'est pas en réalité surprenant. Au Togo, lorsqu'on est incapable, on préfère se livrer à de la diffamation. Tout le monde s'est que le moyen mono bien avant 2007 était une zone acquise à l'opposition. Mais depuis 2007, les populations ont changé leur estime, ceci grâce à un homme Victor James Sossou. C'est sous la houlette de ce dernier qu'aux législatives de 2007 UNIR, alors RPT, s'est adjugé un siège sur les deux. « Cette année, les inquiétudes auraient commencé par gagner le camp adverse qui n'est plus sûr de refaire le même score, d'où cette campagne de dénigrement », a confié un cadre de UNIR.

LM.

Agressions contre les confrères ASSILENOU Kokou et David AGBOATI, J.E. S'INSURGENT ET CONDAMNENT

Deux confrères, l'un reporter d'images et l'autre journaliste à la rédaction de la radio Kanal Fm ont fait l'objet d'agressions physiques de la part d'un de leur confrère. Journalistes Engagés (JE) réagissent suite à ces actes à travers un communiqué. Lisez

JOURNALISTES ENGAGES COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17 avril 2013, en mémoire du jeune élève Anselme Gouyano SINADARE tué à Dapaong, la Synergie des travailleurs Togolais (STT) organisait une messe à l'Eglise St-Antoine de Padoue de Lomé. L'association JOURNALISTES ENGAGES se réjouit du caractère paisible du déroulement de ce culte, mais déplore le fait divers ignominieux du jour dont le principal animateur se trouve être un de nos confrères, en la personne de Monsieur Bonero LAWSON, directeur de publication du mensuel LA NOUVELLE. Ce dernier,

dans un violent déchaînement exerça des voies de fait sur le reporter d'images ASSILENOU Kokou sorti manu militari de la chapelle. Après lui avoir donné deux coups de poing, l'un dans le ventre, l'autre dans la figure, le confrère BONERO se saisit des matériels de travail de sa proie qu'il jettera par la suite à la vindicte populaire avec des mots incendiaires. La victime ne doit la vie sauve qu'à l'intervention du confrère Pedro AMOUZOU.

Piqué par la même furie, le confrère Bonero LAWSON, dans les mêmes circonstances, agresse physiquement un autre confrère, David AGBOATI, de la rédaction de Kanal FM, lui retire son appareil photo et confisque sa carte mémoire qu'il remettra plus tard, vidée de toutes les images.

"JOURNALISTES ENGAGES" s'insurge contre la conception discriminatoire qui sous-tend ces actes d'une perversité odieuse et condamne avec la

dernière rigueur la propension pugilistique de notre confrère BONERO LAWSON qui viole gravement les règles de la confraternité et force la bipolarisation de la corporation, un danger à combattre par tous les moyens.

"JOURNALISTES ENGAGES" soutient mordicus que rien ne peut justifier les écarts du confrère Bonero LAWSON, et tient à rappeler qu'aucun journaliste, compte tenu du bord éditorial de sa rédaction ou de ses opinions ne peut être agressé ou stigmatisé, pire, par son propre confrère.

Les professionnels de la communication, promoteurs par excellence de la diversité d'opinions ne peuvent prendre le risque d'imposer à la société une dictature de la pensée unique au risque de créer et de nourrir dangereusement une guéguerre entre les citoyens.

Nous luttons et condamnons en

permanence les agressions de toutes formes commises sur les membres de notre corporation par des mains étrangères, il est inadmissible que des journalistes eux-mêmes, pour quelque raison que ce soit, usent lâchement de la force des muscles pour brutaliser leurs confrères.

"JOURNALISTES ENGAGES" invite tous les confrères à s'investir de toutes leurs forces pour l'entretien d'un climat de confraternité basé sur le respect et la considération des opinions et des prises de position de tout un chacun. La noblesse de notre métier nous imposant une certaine ligne de conduite surtout en public, nous en appelons à plus de responsabilité, de retenue et d'élévation d'esprit.

Par ailleurs, JE exhorte le tribunal des pairs (OTM, HAAC) à inviter le confrère Bonero Lawson, récidiviste en la matière, pour le moraliser.



Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL



illico le fixe sans fil
Android

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg